

VIVRE À ROYBON











SOMMAIRE

LA VIE DE LA COMMUNE

- ► Roybon agressée mais toujours debout
- ▶ Des nouvelles de l'école
- Le succès de Mon P'tit Marché
- ▶ Bienvenue à Catherine Cros
- ▶ Des chèques cadeaux pour nos anciens et pour aider le commerce local
- ▶ Des nouvelles de la Résidence René Marion
- Le cabinet médical déménage
- ► Contournement : mise en service imminente
- ▶ Déplacement d'un point d'apport volontaire
- L'éclairage public se modernise
- Un nouveau lieu d'animation culturelle dans l'ancien collège
- ▶ Un triathlon à Roybon!
- ▶ Un projet de terrain multisports

12 LE DOSSIER

Grande rue : donnez votre avis

1 / CA S'EST PASSÉ RÉCEMMENT À ROYBON

15 EN DIRECT DE LA BIBLIOTHEQUE

- ▶ Idées de lecture avant Noël
- ▶ Portage à domicile
- ► Horaires de la bibliothèque

LA VIE DES ASSOCIATIONS

- Le Sou des Écoles de Roybon
- ▶ Merci
- ► Formafoot bievre-valloire
- ► Yoga à roybon : 15 bougies à souffler

1 Q ANNONCES ET INFOS UTILES

- Les chèques cadeaux de Bièvre Isère Communauté
- Covid-19 et personnes fragiles, l'Agence Régionale de Santé appelle au maintien de la vigilance

10 | RECIT DES PETITES HISTOIRES

La Gare de Roybon

20 | CALENDRIER 2021

Directeur de la publication : Serge PERRAUD

Merci aux contributeurs (articles et photos) : Gabriel BRET, Sou des écoles, Nadia DUCHET

© Design et mise en page : Mille et une COMM' 06 71 57 20 34 Imprimé en mairie.



Chères Roybonnaises, Chers Roybonnais,

2020 restera gravée dans nos mémoires comme une « Annus horribilis » avec cette pandémie qui a frappé la planète toute entière. Il n'est pas sûr d'ailleurs que nous en mesurions d'ores et déjà toutes les conséquences.

Et comme si cela ne suffisait pas, des individus au comportement innommable ont mis à sac notre centre-ville dans la nuit du 2 au 3 décembre. L'élan de solidarité qui s'est exprimé immédiatement nous invite à aller de l'avant ; panser nos plaies et préparer l'avenir. Nous avons d'ailleurs des raisons d'espérer. Les soutiens affluent, la 2^{ème} vague est désormais derrière nous, le vaccin arrive, peu à peu la vie reprend son cours et ici, à Roybon, d'importants changements se préparent.

La mise en service du contournement est imminente, le chantier de la Grande Rue débutera avec la fin de l'hiver, à peu près au même moment que le nouvel EHPAD ouvrira ses portes.

C'est tout cela que ce nouveau numéro du journal municipal évoque afin de vous tenir informés du mieux possible. Parce que préserver le lien entre vous et nous est essentiel.

Nous avons d'ailleurs beaucoup appris durant cette période difficile. L'EHPAD a su gérer au mieux la 2ème vague, la vie du groupe scolaire s'est poursuivie normalement, contrairement au printemps et nous avons décidé que la bibliothèque pérenniserait son service de portage de livres à domicile pour les plus fragiles. La prochaine ouverture du cabinet médical sur la Place du Maquis de Chambaran conforte l'offre de soins sur la commune. Le centre-bourg va progressivement se transformer avec le déplacement vers le bas du village d'autres activités comme la pharmacie et le tabac-presse, dont les murs sortent de terre.

Oui, il faut aller de l'avant et la revitalisation de notre centrebourg passe par la requalification de la Place St Romme pour laquelle nous lançons une souscription dont tous les détails vous seront bientôt donnés. Nous avons également un projet pour l'ancien collège avec l'accueil d'un projet culturel, la création de nouveaux logements dans les anciennes écoles et la réalisation d'un terrain multisports pour les jeunes.

2021 est porteuse d'espoir. Plus qu'un vœu, c'est une conviction que je souhaite partager avec vous tous. Prenez soin de vous et de vos proches.

Votre Maire Serge PERRAUD

Roybon agressée mais toujours debout

C'est donc dans la nuit du 2 au 3 décembre que des individus cagoulés et armés de masses ont fait une véritable descente dans le centre-ville de Roybon pour tenter d'incendier plusieurs véhicules, détruire de nombreuses vitrines de commerçants et de services publics comme le bureau de poste, l'office de tourisme et la mairie.





Si à cette heure aucun élément matériel ne permet de relier formellement les anciens zadistes à cette mise à sac de la commune, tout le monde y pense fortement. Il est vrai que les roybonnais, dans leur immense majorité, s'étaient réjouis de l'évacuation de la ZAD au cours du mois d'octobre.

Quoiqu'il en soit les auteurs de ces faits ont commis un acte particulièrement abject. S'en prendre ainsi à des commerçants qui ont déjà des difficultés à faire prospérer leur activité est tout simplement pitoyable et indigne. Nous espérons naturellement que les investigations de la gendarmerie permettront de démasquer les auteurs même si nous n'ignorons rien des difficultés d'une telle enquête.

Quoiqu'il en soit la meilleure réponse que nous pouvons leur adresser est de ne pas baisser les bras, de ne rien renoncer dans nos convictions et de poursuivre le redressement du village qui s'amorce avec les nombreux projets qui voient le jour.

Il faut saluer et remercier la réactivité de tous ceux qui ont souhaité leur exprimer leur soutien et leur solidarité. Dès le lendemain matin, le Maire accueillait le sous-préfet venu sur place se rendre compte des dégâts et le Préfet lui téléphonait personnellement. Tout au long de la journée les messages affluaient. Le Maire recevait d'ailleurs dans la journée un appel téléphonique du conseiller « Territoires» du Président de la République qui s'engageait à le recevoir prochainement à l'Elysée. Le vendredi 4 décembre, Le Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, Laurent WAUQUIEZ, le Président du Département, Jean-Pierre BARBIER, notre conseillère

Départementale, Claire DEBOST et le Président de Bièvre-Isère Communauté, Yannick NEUDER, tenaient à visiter le bourg, pour rencontrer les commerçants, leur adresser des mots de réconfort et préparer une réaction adaptée. Laurent WAUQUIEZ déclarait notamment : « La région compensera tous les frais de réparation. Les commerçants ne doivent pas payer à la place des délinquants. Et pour que cette violence cesse, nous équiperons la commune en vidéoprotection, intégralement financée par la Région. » C'est donc sur cette base que la municipalité va étudier les modalités permettant la mise en place d'un dispositif efficace.

Enfin, lundi 7, c'était Monique LIMON, Député de la circonscription et le Sénateur Didier RAMBAUD, accompagnés de représentants des établissements consulaires (CCI Nord-Isère et Chambre des Métiers de l'Artisanat) et de l'Union des Entreprises de Proximité qui venaient également à Roybon pour faire le point de la situation et exprimer leur solidarité.

Pour Serge PERRAUD: « La force et la diversité de ces soutiens font chaud au cœur. Il sont un signal très positif à la fois pour l'état de droit et pour Roybon qui a de grands projets. Je sais que nos interlocuteurs seront au rendez-vous pour aider notre commune. »









Les élus, de tous bords politiques confondus, se sont mobilisés au chevet de la commune

Des nouvelles de l'école

Ce 1^{er} trimestre de classe s'achève bientôt et la vie de l'école s'est presque poursuivie normalement malgré le contexte particulier.

NETTOYONS LA NATURE

Une belle opération « **Nettoyons la nature** » s'est déroulée le 25 septembre et toutes les classes ont participé. Plusieurs lieux ont été nettoyés par les élèves : les abords proches de l'école, parkings de l'école et de la crèche par les petits de maternelle, les élèves de CP-CE1 se sont occupés du stade, pendant que les CE1-CE2 ramassaient toutes les ordures autour de l'église et des Jeux d'enfants, enfin la classe des CM1- CM2 s'occupait de la Place St Romme et des venelles.

Résultat de l'opération : 2 kg d'emballages, 1,5 kg de métaux, 700 g de bois, 500 g de mégots, 1,2 kg de verre, et 1 kg de déchets autres. Des quantités moins importantes que l'an dernier, ce qui est de bonne augure pour la nature! Bravo!

Cette action est inscrite dans le Projet d'école, sous l'axe trois concernant « La formation de la personne et du citoyen : sensibilisation à l'environnement ».





LE RETOURS DES PETITS DÉJEUNERS À L'ÉCOLE

Le repas est un moment privilégié d'apprentissage en famille ou à l'école. Les menus équilibrés des restaurants scolaires aident les élèves à acquérir de bonnes habitudes alimentaires.

L'éducation à la nutrition intervient en classe, dès l'école où les enfants acquièrent leurs premières habitudes alimentaires. Les enseignants jouent un rôle clé pour apprendre aux élèves les règles d'un bon comportement alimentaire et leur faire connaître les effets de l'alimentation sur la santé.

Le petit-déjeuner est un repas à part entière et doit représenter entre 20 et 25 % des apports énergétiques sur l'ensemble d'une journée. Or, plusieurs études, notamment celles menées par le Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (CREDOC) et les études individuelles nationales des consommations alimentaires montrent que la prise du petit-déjeuner n'est pas systématique chez les enfants et les adolescents. En partenariat avec l'Education Nationale, la municipalité avait initié des petits-déjeuners à l'école à raison de deux fois par semaine, les lundis et jeudis, pour la moitié des élèves à chaque fois.

Cette initiative avait rencontré un vif succès mais fut interrompue par la crise sanitaire.

La signature d'une nouvelle convention et l'amélioration de la situation sanitaire ont permis de relancer cette initiative depuis le 8 décembre, chaque mardi pour les élèves de MS / GS / CP / CE1 et chaque jeudi pour les CE1 / CE2 / CM1 / CM2.

Enfin, Chaque classe bénéficiera d'un spectacle sur LA **MAGIE DE NOEL**, du théâtre avec l'intervention de Chloé Valcke.

JOYEUSES FETES DE FIN D'ANNEE à tous les enfants et leurs familles.

Le succès de Mon P'tit Marché

Jean-Philippe KUNTZ va bientôt fêter le 1er anniversaire de son installation sur la commune. Et le moins que l'on puisse dire c'est qu'il est très heureux de ce premier bilan. Parmi ses réussites il évoque ses colis choucroute, raclette ou pot au feu qui permettent à ses clients de repartir avec un repas tout prêt, qu'il suffit de réchauffer. Mais il n'est pas question de s'assoir sur ses lauriers et depuis peu Mon P'tit Marché est un Relais Colis qui permet aux Roybonnais de venir déposer ou récupérer leurs paquets. C'est un service non négligeable surtout compte tenu des larges plages horaires d'ouverture de

Pour les fêtes Mon P'tit Marché réalise des plateaux de fruits de mer sur commande. Alors, n'hésitez plus!

© 06 75 70 13 73 Horaires d'ouverture :

Du mardi au samedi de 8h à 12h15 et de 15h30 à 19h

Dimanche: 8h à 12h



Bienvenue à Catherine Cros

Le « Fournil Roybonnais » de la Grande Rue, face à Miss Liberty, vient de prendre la suite de Laurent qui a retrouvé ses marchés.

Mme Catherine CROS et son fils, Maxime GARAPON, artisan boulanger, du « Fournil de Chambaran » à Viriville, ont souhaité redynamiser ce local et satisfaire un service de proximité aux villageois avec du pain et des viennoiseries travaillés de façon artisanale.

Catherine, « Cathy », se lance dans l'aventure en tant qu'auto-entrepreneur, après plusieurs années comme salariée dans différents domaines, la boulangerie y étant comprise. Agée de 51 ans, c'est une personne courageuse à qui nous souhaitons la bienvenue en pays roybonnais avec nos vœux de réussite pour la suite.

Rappelons que le magasin est ouvert tous les jours sauf le vendredi, jour de fermeture.



Des chèques cadeaux pour nos anciens et pour aider le commerce local



En raison de la crise sanitaire le traditionnel repas des anciens n'a pas pu se tenir. Néanmoins, la municipalité tenait à maintenir une action en direction de nos aînés. C'est pourquoi tous les roybonnais de plus de 70 ans vont prochainement recevoir un « Bon Cadeau » (25 € pour les personnes seules et 40 € pour les couples). Ces bons cadeaux ne peuvent être utilisés qu'auprès des commerçants de Roybon. C'est une bonne manière de soutenir nos commerçants durement touchés par la crise sanitaire. L'effort de la commune représente environ 4 000 €.

Des nouvelles de la Résidence René Marion



Comme beaucoup d'établissements de santé et accueillant des personnes âgées, la Résidence René Marion a, elle aussi, été touchée par la 2^{ème} vague d'épidémie de CO-VID 19. Toutefois, le bilan qui est fait est beaucoup moins sévère que celui de la 1^{ère} vague, au printemps dernier :

- 11 résidents ont été positifs sur 105 dépistés,
- ▶ 13 professionnels ont été positifs sur 120 dépistés.

A ce jour, nous n'avons plus aucun résident malade depuis plus de 14 jours et nous pouvons donc considérer que le virus ne circule plus au sein de l'établissement et que l'épidémie est clôturée.

Cette maîtrise du nombre de cas a été possible grâce à plusieurs facteurs :

- l'appui, le suivi et le contrôle des experts en hygiène et en gériatrie de la filière de Voiron à laquelle nous sommes rattachés.
- ▶ le respect strict des directives et recommandations de nos autorités en matière de mise en œuvre des mesures barrières, des modalités de visites des familles, de réorganisation institutionnelle, de sectorisation des professionnels, et de stratégie de dépistage massif,
- ▶ le professionnalisme et la rigueur de chacun des professionnels de l'établissement, malgré les contraintes, face au respect des mesures à appliquer,
- ▶ l'implication active et le soutien des familles dans le respect des restrictions qui leur ont été imposées, notamment en matière de visite de leurs proches.

Nos efforts se poursuivent sans relâchement car le virus circule toujours sur le territoire de façon très active. Les mesures barrières en matière d'hygiène sont maintenues au sein de l'établissement. Conformément aux directives ministérielles, le dépistage massif des professionnels sera renouvelé de façon hebdomadaire, pendant 4 semaines. Les visites des familles sont de nouveau possibles, sur RDV, dans le respect des mesures barrières en termes d'hygiène et de distanciation physique.

Même si la vie des résidents n'a pas encore repris un cours tout à fait normal, nous avons bon espoir de reprendre un fonctionnement classique prochainement.

Nadia DUCHET Directrice de l'EHPAD



Je veux ici remercier très chaleureusement tous les professionnel de l'EHPAD pour leur dévouement, leur engagement de tous les instants et la façon exemplaire dont ils ont su gérer cette 2ème vague. Je pense aussi à leurs familles qui ont forcément été marquées par cette nouvelle crise.

Serge PERRAUD, Maire Président du Conseil d'Administration de l'EHPAD

Le cabinet médical déménage

Le Dr PRIEUR accueillera sa patientèle à partir de fin janvier/début février dans son nouveau cabinet médical situé 22, Place du Maquis de Chambaran.

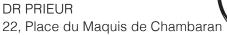
Il s'agit de locaux dont la commune est propriétaire et qui ont été spécialement aménagés à cet effet dans l'intérêt de tous. Facilité de stationnement grâce à la place, proximité avec la pharmacie qui va elle aussi déménager (sur la Place Jean PERRAUD), locaux aux normes d'accessibilité PMR. Bref, c'est le confort de tous qui a guidé la réalisation de ce projet, sans oublier le Dr PRIEUR elle-même qui souhaitait disposer d'un bureau lumineux. Pour la municipalité, il s'agissait aussi de conforter l'offre de soins sur la commune, enjeu essentiel pour Roybon, comme l'a démontré la crise sanitaire.

Le Dr PRIEUR a été un acteur essentiel dans la gestion locale de la pandémie, tant dans son activité de « Médecine de ville » qu'auprès de l'EHPAD. La 2ème vague a davantage touché la commune que la 1ère avec un nombre important de cas contacts.

C'est d'ailleurs la qualité de ce projet qui a attiré l'attention des services de l'Etat qui ont significativement aidé la commune à travers une attribution de subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR).

Pour le Dr PRIEUR, qui est installée sur la commune depuis 1998, c'est une nouvelle étape qui s'ouvre et les roybonnais lui sont infiniment reconnaissants pour son dévouement et l'attention qu'elle porte à la santé de tous.





Q 04 76 36 22 08



VISITES à domicile : LUNDI-MERCREDI-VENDREDI. Le matin à partir de 10h30 (téléphoner avant 8h10).

LUNDI-MARDI-MERCREDI-VENDREDI Après-midi : Consultation sur rendez-vous de 14h00 à 18h00.

MARDI ET VENDREDI matin

Consultation sur rendez-vous de 8h30 à 10h30.

SAMEDI matin :

Consultation sur rendez-vous de 8h30 à 11h10.

CABINET FERME LE JEUDI

pour les prises de rendez-vous, il est nécessaire de téléphoner avant 16h.

EN CAS D'URGENCE :

En soirée, le week-end et jours fériés, contacter le SAMU: 15





Le sous-préfet Jean-Yves CHIARO est venu se rendre compte de l'avancée des travaux. Il a pu ainsi échanger avec le Maire, le Dr PRIEUR et le maître d'œuvre, Christian LUCIANI.

Contournement : mise en service imminente

Le chantier du contournement est rentré dans sa phase finale de réalisation. Le tapis définitif a été réalisé au cours des premiers jours de décembre. Les équipements routiers (panneaux de signalisation, des glissières bois et du marquage au sol) ont été installés et permettent d'envisager, si les conditions météorologiques sont bonnes et si les services du département donnent leur aval, une ouverture avant la fin d'année. Dès la mise en service du contournement, la voie provisoire du cimetière sera enlevée et le parking définitif sera fonctionnel.

L'ouverture à la circulation ne signifiera pas la fin du chantier puisque il reste des travaux autour du contournement (plantation, clôture et divers accès riverains/agriculteurs).

La nouvelle route est longue de 1 100 m et aura représenté 40 000 heures de travail pour les équipes de travaux.

Quoiqu'il en soit, le Département, et les entreprises qu'il a déléguées, viennent de réaliser un chantier





Nouveau carrefour, route de Montfalcon/ contournement.

remarquable, répondant ainsi à l'attente des roybonnais, et singulièrement ceux du centre-bourg, qui vont prochainement voir cesser le flux permanent de camions dans la Grande Rue.

Cette Grande Rue dont le chantier de requalification débutera prochainement pour améliorer significativement le cadre de vie des habitants.









Déplacement d'un point d'apport volontaire

Le point d'apport volontaire qui se trouvait Allée du 19 mars a été déplacé courant octobre à proximité immédiate de la déchèterie. Il est vrai que l'ancienne localisation, à côté de l'Office du Tourisme, n'était pas très heureuse.

Cette nouvelle localisation permettra en outre de faire « D'une pierre deux coups », pour tous ceux qui souhaitent également se rendre à la déchèterie. Les bacs sont plus nombreux et de plus grande capacité.

Par ailleurs la municipalité, en lien avec le SICTOM dont c'est la compétence, réfléchit à la réalisation d'un site supplémentaire.

Horaires de la déchèterie : Mercredi de 14h à 17h · Samedi de 9h à 12h



L'éclairage public se modernise





Certaines armoires méritaient vraiment d'être entièrement rénovées

Initialement programmée sur la période avril-juin, la 1ère tranche de modernisation de l'éclairage public a été réalisée cet automne en raison de la crise sanitaire. Au total, ce sont 40 points lumineux situés à la Merlière, au Val Galaure et dans le bourg qui ont été remplacés. Le passage aux leds améliore la qualité de l'éclairage et diminue sensiblement la consommation d'énergie. Désormais plus de coupure nocturne mais un abaissement de puissance programmé de 23 h à 5 h du matin. Au-delà des luminaires, ce sont aussi les armoires de commande correspondantes qui ont été rénovées et elles en avaient bien besoin!

Ce programme de travaux de plus de 30 000 € est pris en charge à 90 % par TE38 (Territoire d'Energie 38), syndicat auquel la commune a délégué la compétence « Éclairage public ». Une nouvelle tranche de travaux est prévue en 2021 pour poursuivre cet ambitieux programme de rénovation de l'éclairage public de la commune.



Un nouveau lieu d'animation culturelle dans l'ancien collège

L'ancien collège Mathias St Romme, propriété de la commune, est libre de toute affectation.

Avec le souci de créer un nouveau lieu d'animation dans le bourg et de redonner vie à ce site emblématique de Roybon, la municipalité a pour projet de créer en son sein un lieu culturel « Café/théâtre - salle de spectacle résidence d'artiste ».

A cette fin, plusieurs rencontres se sont déroulées avec Danaé et Benjamin LEROUL. Benjamin, qui est un enfant du pays, est diplômé du cours Florent, comédien et scénariste de métier, aurait pour mission de réaliser la programmation artistique et culturelle du site et de dispenser des cours de théâtre. Danaé, ancienne salariée d'un établissement bancaire, prendrait en charge la gestion administrative et financière du projet et la gestion des activités bar et résidence d'artiste. Danaé et Benjamin sont titulaires d'une licence IV et ont obtenu un prêt d'honneur de la plateforme « Initiative Sud Grésivaudan » et travaillent à ce que ce prêt soit octroyé par « Initiative Bièvre Valloire ». Ils ont, l'un et l'autre, suivi des formations « Hygiène et sécurité », indispensables à l'ouverture d'un ERP proposant de la restauration.

L'offre culturelle serait donc bâtie autour de quatre activités principales :

- café/théâtre (concerts, théâtre d'improvisation, évènements),
- > salle de spectacles d'une capacité de 100 places,
- cours de théâtre (particuliers, écoles, collectivités) et séminaires d'entreprises,
- résidence artistique pour accueillir des artistes et de compagnies de théâtre avec une formule « Logement et salle de répétition ».

La commune d'une part, Danaé et Benjamin d'autre part, envisagent à cette fin de conclure un bail pour définir le cadre juridique de leurs relations, étant entendu que Danaé et Benjamin porteront le caractère commercial du projet.

Il appartient à la commune de porter le projet de regualification du site pour le mettre en conformité avec la réalisation du projet, dans le respect de la réglementation des Etablissements Recevant du Public (ERP).

La municipalité est actuellement en discussion avec plusieurs collectivités, dont le Département et la Région, pour l'aider à réaliser ce projet.



Un triathlon à Roybon!

Le circuit FitDays MGEN met en valeur le triathlon, ce sport fabuleux, synonyme d'équilibre et de bien-être, une réponse moderne pour motiver chacun à mieux manger et mieux bouger.

Champions de la discipline, initiés, débutants et enfants, tous peuvent trouver l'épreuve qui leur convient et qui leur donnera l'envie de pratiquer un sport et d'adhérer à la philosophie de vie qui l'accompagne.

C'est cet évènement que Roybon accueillera le 1er week-end de juillet sur les bords du lac.

Nous aurons bien sûr l'occasion de vous donner davantage d'informations dans les mois à venir. Mais il était déjà temps que vous puissiez, au moins comme spectateurs, noter cette date sur votre agenda, pour assister à un évènement qui s'annonce comme exceptionnel.



Un projet de terrain multisports

L'action en direction de la jeunesse est un axe fort de la politique municipale.

Cela se caractérise dans la durée par l'attention qui est portée au groupe scolaire, aux moyens mis à disposition des enseignants et des sorties culturelles et sportives portées par la bibliothèque durant les vacances scolaires.

Au cours du précédent mandat deux aires de jeux au parc des Charmilles et sur la base de loisirs ont été entièrement rénovées.

La municipalité souhaite désormais agir en direction des adolescents dont chacun sait qu'ils méritent une attention soutenue. En l'absence de moyens de déplacements pour la plupart d'entre eux il est important de mettre à leur disposition, sur place, des activités spécifiques. La réalisation d'un terrain multisports répond à une attente forte.

Ce terrain multisports pourrait être implanté en lieu et place du cours de tennis n°2 inutilisable en l'état et mitoyen au stade.

C'est pourquoi le Conseil Municipal a adopté une délibération approuvant le projet et sollicitant l'Etat et la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour nous aider à le réaliser d'ici l'été prochain.



GRANDE RUE: DONNEZ VOTRE AVIS

Le projet de requalification de la Grande Rue suit son rythme selon le calendrier prévu. Comme annoncé dans notre précédent numéro, tous les riverains de la Grande Rue ont été visité en porte à porte pour étudier précisément le réseau d'eau sur les parties privatives.

En effet, la mise en séparatif des eaux usées et de l'eau pluviale va nécessiter des travaux. Cette intervention relève de la compétence conjointe de la Commune et de Bièvre Isère Communauté. Le moment venu, et sur la base des constats opérés chez les particuliers, chacun se verra proposé la signature d'une convention tripartite (propriétaire-Intercommunalité- Commune) pour la prise en charge des frais de raccordement. Les travaux sur les réseaux humides vont débuter au 1er trimestre de la nouvelle année et entraineront la coupure de la circulation selon différentes phases qui seront largement communiquées auprès des habitants. Ce chantier ne débutera bien évidemment qu'après la mise en service du contournement, désormais imminente.

Après la réalisation des réseaux humides, ce sera au tour de TE38 (Territoire d'Energie 38), auquel la commune a délégué la compétence « Éclairage public » d'intervenir, pour l'enfouissement des réseaux secs (électricité et téléphonie). Cette deuxième phase du chantier devrait débuter à la fin de l'été 2021.

A l'issue, ce sera le tour de la commune d'intervenir directement pour réaliser les travaux en surface et les aménagements de voirie. Notre maître d'œuvre travaille à la définition pré-

cise des différentes options pour les aménagements de la Grande Rue. Malheureusement, la situation sanitaire nous interdit d'organiser la réunion publique que nous avions prévue de tenir. C'est pourquoi, nous vous présentons dans ce journal les trois options envisageables afin de recueillir le point de vue de tous ceux qui souhaitent s'exprimer.

Dans un premier temps il s'agit de se prononcer sur trois visuels présentant trois options d'aménagement de la Grande Rue. Ces trois options n'ont aucune différence s'agissant de la capacité de stationnement et la largeur des trottoirs qui seront réalisés.

La 1ère option présente un reprofilage de la voirie en « V » avec caniveau central. Ce caniveau serait soumis à la circulation des véhicules descendant à chaque alternat. La forte pente entrainerait une vitesse de l'eau et donc un phénomène d'érosion important. Dès lors, les galets ne sont pas une solution pérenne pour ce caniveau, des éléments en bloc pierre d'un mètre de long seront plus adaptés. Ils pourraient être en calcaire pour rester en harmonie avec les bordures.





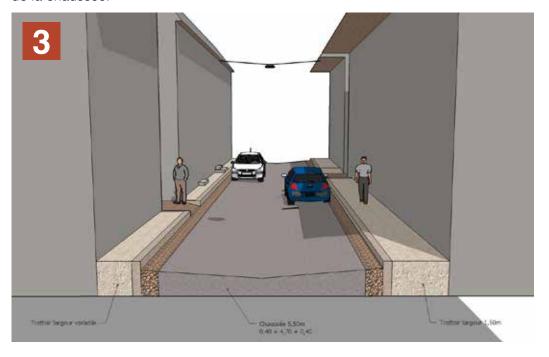
La requalification de la Grande Rue signifie la fin du trafic des camions qui emprunteront désormais le contournement.

LE DOSSIER

La 2ème option conserve le profil existant avec des caniveaux le long des bordures. La contrainte de la circulation étant levée, la solution du caniveau en galet est envisageable. Les galets peuvent être posés sur champ en entier comme dans les calades, ou éclatés. Le calepinage peut être soigné avec un axe de galet central.



La 3ème option présente un reprofilage de la voirie en « V » mais propose des galets en pied de bordure. Cette solution a l'avantage d'éliminer la contrainte de l'érosion dans les galets en concentrant les eaux pluviales sur l'axe de la chaussée.







Tous les roybonnais sont invités à s'exprimer pour faire part de leur point de vue soit par courrier, soit par mail 🔀 mairie@roybon.fr. La décision sur cet aspect du projet devant être prise en début d'année.

Nous reviendrons naturellement sur ce projet dans le prochain numéro du journal municipal pour aborder la question de l'éclairage public et du fleurissement.

Ça s'est passé récemment à Roybon





1 19 septembre : les journées du patrimoine à Roybon sont toujours l'occasion de découvrir à l'église et à l'Office de tourisme des éléments du patrimoine local. 2 25 septembre : Chaque année la France rend un hommage solennel aux anciens harkis et aux membres des formations supplétives ou assimilées qui ont servi la France lors de la guerre d'Algérie de 1954 à 1962. Roybon qui a accueillit de nombreuses familles est toujours présente à ce rendez-vous. 3 1er octobre : Le don du sang organisait sa 3ème collecte après celles de février et juillet. 4 1er octobre : Le Conseil Municipal se réunissait pour adopter plusieurs délibérations importantes dont notamment la vente de la parcelle qui permet actuellement à notre buraliste de construire son nouveau commerce, Avenue de Luzy Pelissac. 5 11 novembre : Le Maire a souhaité, malgré la crise sanitaire, maintenir la cérémonie - en petit comité - célébrant l'Armistice. « On ne déroge pas au devoir de mémoire, quelles que soient les circonstances » a-t 'il tenu à rappeler. 👩 28 novembre : opération nettoyage au collège rondement menée par les élus du Conseil. Il faut faire place nette pour les travaux à venir.

EN DIRECT DE LA BIBLIOT

Idées de lecture avant Noël

Voici quelques idées parmi celles que vous trouverez à la bibliothèque pour régaler vos yeux et vos oreilles...avant de régaler vos papilles!

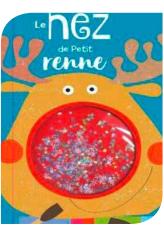
ALBUMS JEUNESSE



Un Noël

pour

le loup









CD

PORTAGE A DOMICILE



Lors des deux confinements que nous venons de traverser, la bibliothèque proposait aux lecteurs un service de portage à domicile. Ce service ayant connu un petit succès, nous avons décidé de le maintenir. Pour en bénéficier vous devez remplir au moins une des conditions suivantes:

- ètre âgé d'au moins 70 ans
- personnes à mobilité réduite
- personnes non motorisées et habitant en dehors du bourg
- personnes dont l'état de santé justifie ce service Le portage aura lieu le Lundi après-midi, contactez la bibliothèque pour plus d'informations :

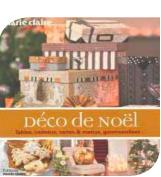
Q 04 76 36 52 04

■ bibliotheque-roybon@wanadoo.fr

SAMEDI

LIVRES PRATIQUE









HORAIRES BIBLIOTHEQUE DE ROYBON A partir du 1er Septembre 2020, et afin de pouvoir respecter le protocole sanitaire mis en place à la bibliothèque, les horaires sont les suivants: PERIODE SCOLAIRE VACANCES SCOLAIRES LUNDI 10H00-12H00 10H00-12H00 MARDI 15H30-18H00 15H30-17H30 MERCREDI 15H00-18H00 15H00-18H00 VENDREDI 16H30-19H00 FERME

FERMETURE DE LA BIBLIOTHEQUE Pour les fêtes de Noël, la bibliothèque sera fermée du 24 Décembre au 2 Janvier inclus. 04 76 36 52 04 🔀 bibliotheque-roybon@wanadoo.fr

10H00-12H00

10H00-12H00

LA VIE DES ASSOCIATIONS

Le Sou des Écoles de Roybon

Le Sou des Ecoles vous présente son nouveau bureau :

Présidente : Salaun-Penquer Amandine

Trésorière : Perriolat Anne-Claire Trésorière adjointe : Colombo Hadja Secrétaire : Pachiaudo Mélanie

Secrétaire adjointe : Guillot Christelle



Malgré un contexte difficile lié à la covid19, de nombreuses activités ont été proposées aux enfants des écoles de Roybon.

Un concours pour le nouveau logo a été organisé dans les 5 classes, maternelle et primaire. Le dessin d'Angélina Jourdan a été retenu. Bravo à elle!



Une nouvelle page Facebook ouverte à tous a été mise en ligne:

• Sou des Ecoles Roybon – Ecole des Genêts Petits et grands sont invités à nous suivre.

Pour Halloween, un concours de la plus belle citrouille a été organisé. Les trois gagnants sont :



NOËL se prépare ! Différentes ventes sont mises en place: sapins, huîtres et plateaux de fromages.

Vu le contexte sanitaire actuel, nous nous voyons dans l'obligation de procéder à toutes les ventes par un système de précommande que vous trouverez auprès des élèves de l'école, chez les commerçants de la commune ainsi que sur notre page Facebook.

Les commandes de SAPINS se sont achevées le vendredi 4 décembre.

Les **HUÎTRES** et **PLATEAUX DE FROMAGES** pouvaient être commandés jusqu'au mardi 8 décembre et seront à récupérer le mardi 22 décembre de 17h à 18h30 sous les Halles, Place St Romme.

La distribution des commandes se fera dans le respect des règles sanitaires, nous vous demanderons de venir masqué.

Et enfin, pour finir l'année 2020, le spectacle de Noël est maintenu. Cependant le contexte sanitaire ne permettant pas une grande visibilité, l'Association Roybonnaise, AUX COULEURS DE LA CREATION, sous la houlette de la dynamique Chloé, présentera son spectacle sous forme de film. Il sera diffusé au sein de chaque classe ou à la maison.

Le SOU DES ECOLES DE ROYBON vous présente, d'ores et déjà, ses meilleurs vœux pour la nouvelle année 2021 et vous réserve de belles surprises pour l'année à venir.

LA VIE DES ASSOCIATIONS

Merci

L'Amicale des Donneurs de Sang de la Haute Galaure tient à vous remercier car malgré la COVID 19



vous avez été très nombreux à répondre à l'appel du Président, Jean-Pierre SPAY et toute son équipe de bénévoles. En effet, les 3 collectes organisées sur Roybon courant 2020 ont été couronnées de succès.

Cette année, l'Assemblée Générale n'aura pas lieu du fait des mesures sanitaires imposées, aussi toute l'équipe des bénévoles vous donne rendez-vous en 2021 pour les prochaines collectes de sang qui auront lieu :

- le jeudi 11 février 2021,
- le jeudi 22 juillet 2021
- ▶ et le jeudi 30 septembre 2021 de 16h30 à 19 h45 à la salle des fêtes de Roybon.

Depuis cette année, vous avez la possibilité de vous inscrire sur le site **www.resadon.fr**; système qui assure une parfaite fluidité dans les prises en charge. Par contre, si vous ne pouvez pas le faire, venez quand même, vous serez accueillis dans les meilleures conditions...., c'est juste plus pratique pour les organisateurs.

Alors n'oubliez pas : le DON DU SANG est un geste utile, simple et QUI PERMET DE SAUVER DE NOM-BREUSES VIES AU QUOTIDIEN.

Conditions pour donner son sang:

avoir entre 18 et 70 ans ; peser plus de 50 kg ; être en bonne santé.

Formafoot bievre-valloire

La saison a repris pour toutes les catégories (de U7 à Vétérans) sans oublier les filles qui sont reparties en catégorie « Féminines à 11 » suite à une entente avec le club de Brézins.

Malgré une baisse d'effectifs dûe à la situation sanitaire et à la crainte des licenciés de ne pas pouvoir pratiquer leur sport dans des conditions optimales, le club a réussi à inscrire des équipes dans toutes les catégories (hormis les U17) avec la particularité cette année d'avoir pour la 1ère fois 2 équipes U15.

Un début de saison très correct pour l'ensemble des équipes avec des signes de progression encourageants. Malheureusement le nouveau confinement a stoppé net toutes les activités sportives.

Tous les dirigeants du club espèrent pouvoir redémarrer au plus tôt les entraînements et les compétitions. En attendant prenez soin de vous et de vos proches et respectez les gestes barrières pour le bien de tous.

Pour vous renseigner:

- ▶ BRIET Loïc (responsable technique seniors
- et équipes à 11) : **© 06 69 61 94 74**
- ► MERLIN Axel (responsable école de foot) :
- **9** 06 70 02 32 92
- GONZALBEZ Jean (président) : 60 06 38 38 38 15

Yoga à roybon : 15 bougies à souffler

Depuis 15 ans, la section yoga de l'U.S.C.J.R. remplacée par la nouvelle Association YOGA EN CHAMBA-RAN existe sur la commune de ROYBON à la grande joie de ses adhérents.

Sa participation au forum des associations en septembre dernier a fait que de nombreuses nouvelles inscriptions ont été enregistrées.

Grâce à çela, le cours du lundi est complet et un 2^{ème} a pu être organisé avec l'association BHAVANA les mardis en fin de journée.

Pour intégrer ce nouveau cours, toute personne intéressée peut entrer en contact avec Cathy Maljournal, par mail :

accueil.bhavana@gmail.com ou 06 63 00 81 70. Pour assurer une continuité de la pratique, un cours en ligne est proposé le mardi soir durant la période de confinement.

En raison des consignes sanitaires strictes, les cours ont dû être suspendus jusqu'à la fin du mois de novembre et l'assemblée générale de Yoga en Chambaran reportée en 2021.

Souhaitons qu'à la fin du confinement nos yogis reprendront le chemin de leur tapis à la salle des genêts de l'Ecole Primaire de Roybon.



ANNONCES ET INFOS UT

Les chèques cadeaux de Bièvre Isère Communauté

Dans l'optique de dynamiser et soutenir l'économie locale, Bièvre Isère Communauté, en partenariat avec les unions commerciales du territoire, a mis en place depuis 2015 les chèques cadeaux BI Happy 100% locaux utilisables auprès des artisans, commerçants et producteurs du territoire, partenaires de l'opération.

Bièvre Isère Communauté renouvelle son opération « 20 € achetés. 10 € offerts » du 18/11/20 au 15/01/21. Le tabac-presse, le P'tit Marché, la Roybonnette, le garage Bayle et L'COIFF sont partenaires de cette opération.

Les commandes de bons-cadeaux se font uniquement sur le site:

www.billetweb.fr/cheque-bi-happy-shopping





Scanez le code pour commander vos chèques en ligne

Covid-19 et personnes fragiles, l'Agence Régionale de Santé appelle au maintien de la vigilance

Les comportements de chacun ont un impact sur la protection des personnes fragiles. Les proches sont potentiellement porteurs de l'infection et peuvent la transmettre sans s'en rendre compte. C'est pourquoi il est indispensable de respecter strictement les mesures barrières : porter un masque lors des rencontres, respecter une distance physique, se saluer sans se serrer la main, ne pas s'embrasser, et se laver fréquemment et rigoureusement les mains.

Qui est considéré comme personne à risques face à la COVID-19?

L'ensemble de la population est susceptible de contracter la maladie COVID-19.

Certaines personnes sont toutefois plus à risques de formes graves, pouvant entrainer des soins en réanimation, voire un décès :

- les personnes de plus de 65 ans : même en bonne santé, il est recommandé de rester très vigilant,
- les personnes atteintes d'une maladie chronique ou fragilisant leur système immunitaire,
- ▶ les femmes enceintes au 3ème trimestre de grossesse.

Elles doivent rester prudentes en toutes circonstances et chacun d'entre nous, notamment si nous partageons leur foyer, sommes appelés à la plus grande attention.

Lorsque vous rendez visite à des personnes fragiles à leur domicile, prenez toutes les précautions nécessaires et renforcez les gestes barrières pour leur protection. Il est également recommandé d'éviter au maximum leur contact avec les enfants, souvent « Porteurs asymptomatiques ».

Lorsque vous vous rendez dans un établissement de santé ou médico-social, des consignes sont données

à l'entrée de chacune des structures.

L'ARS vous demande de les respecter scrupuleusement, ainsi que l'ensemble des gestes barrières, pour les résiprotéger dents, les patients et

le personnel.



Récit des petites histoires de Roybon

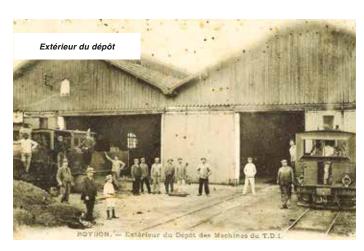
LA GARE DE ROYBON

La place actuelle du Maquis de Chambaran était au début 1900 la gare du Tram de la ligne Lyon-Roybon inaugurée en 1901 suivi en 1908 du tronçon Roybon-Saint-Marcellin.

Sur cette vieille carte postale, on peut remarquer les trois travées de l'ancien dépôt du (Tacot) où avaient lieu l'entretien et les réparations des machines, et ce jusqu'en 1937 date de fermeture de la ligne.



Depuis, celle de gauche a été le garage des cars Perraud et des VFD et plus tard la salle des sports et salle des fêtes actuellement.



Celle du milieu, entrepôt communal et l'atelier bois, remplacé par un nouveau commerce « Tatouage, Onglerie et soins esthétiques » et la dernière, le garage Renault créé par M. Henri Monnet en 1954 puis repris par Pierre Bayle et actuellement son fils Pascal, et la maison d'habitation pour terminer où Mme Monnet tenait le poste d'essence Antar. La station a été déplacée en 2007 et nous avons désormais le salon de coiffure de Sandrine BRUNET.



Sur cette carte de 1900 on voit bien les travées, trams et wagons, on remarque aussi le château d'eau ainsi que l'un des trois lavoirs (en face du Café des Tramways), disparus vers 1960.

La petite maison de la gare quant à elle existe toujours. Il y a quelques années encore, on pouvait voir une grande planche usée par le temps, accrochée au mur, sur laquelle on pouvait lire selon la clarté un R, un O et un N, ce qui restait du nom Roybon. Après la restauration de la maison où les galets ont revu le jour, la planche rénovée devait être remise avec inscrit de nouveau ROYBON comme au bon vieux temps (elle attend quelque part).

Depuis, l'Office de Tourisme est venu s'installer dans les locaux avec la création de la salle d'exposition dans les années 2009-2010.

Sur cette carte, on peut remarquer aussi le tram devant la gare (Allée du 19 Mars actuelle). L'église à cette époque avait ses deux tourelles en pierre et brique d'origine (comme Notre Dame de Poitiers). Le moulin était en pleine activité et l'usine de tissage aujourd'hui disparue n'avait que deux travées et au fond le hangar de Mr Lambert au bord de la rivière.

Gabriel Bret









COVID-19

PROTÉGEONS-NOUS, PROTÉGEONS NOS PROCHES

TOUS DÉPISTÉS AVANT NOËL

Un **CENTRE DE DÉPISTAGE** sera organisé à **ROYBON** dans la salle du rez-de-chaussée de la mairie 53, route de Montfalcon

DÉCEMBRE 2020

VENDREDI 18 SAMEDI 19 DIMANCHE 20

DE 10H À 12H30 ET DE 14H À 18H

En présence de professionnels de santé Test gratuit et sans réservation Règles sanitaires strictement respectées Merci de porter le masque





